

Délibérations du Vendredi 18 avril 2025

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **Vendredi 18 avril 2025, 09h00** en salle du Conseil, bâtiment 1 (PDA)

Sous la présidence de Stéphane CADIOU, Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présents et représentés en début de séance : 25

Étaient présents :

Collège A : Sarah CORDONNIER, Stéphane CADIOU, Salomé DEBOOS

Collège B : Nathalie AUVERGNON, Idoli CASTRO, Quentin MAGOGEAT, Marie-Karine LHOMME, Salem KHCHOUM, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Béatrice PIOTROWICZ, Florian CAROZZO-FATTACIOLI, Maxime HERVE

Personnalités extérieures : Fleur GUY

Usagers/ères : Perrine RULLIER, Tom RIOUFOL, SAM TROUILLOUD, Robin COLLIN-STARK

Représenté.es : Jérôme DARMONT, Françoise ORAZI, Raphaël MINJARD, François-David CAMPS, Eva Marie GOEPFERT, Anne-Charlotte PASQUIER-DESVIGNES, Tao MOUNIER, Clara SCHWARTZ

Invité.es : Jim WALKER, Thomas GUILLOBEZ, Laura DUBOIS, Catherine LEROUX, Luc BAUMSTARK, Reza HADJIKHANI, Sylvie DADOMO, Jean-Yves POITRAT, Luc MERTZWEILER, Valentin FAMELARD, Claudine GAY

Invité.es permanent.es : Stéphanie PATFOORT, Marielle PIERRON, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Jonathan BEL

AVIS

Reconduction de l'expérimentation CCI pour l'année 2025-2026

03 – Reconduction de l'expérimentation CCI SEG pour l'année 2025-2026

Est présentée au vote de la CFVU la reconduction de l'expérimentation du CCI pour l'UFR SEG.

Nombre de présents ou représentés : **23**
Vote 01 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
21	2	0	0

Modifications de maquettes

06 – Modifications de maquette

Sont présentées en CFVU des modifications de maquettes pour les *BUT GEA, HSE, MLT, QLIO* et *SD* de l'IUT

Question : Sur la maquette du BUT MLT au semestre 5, pour les Projets commandités qui ont été supprimés, le volume horaire n'a pas été supprimé du total, pourquoi ?

Réponse : Les modifications de l'IUT sont un cas particulier, car des modalités restrictives s'appliquent. Les BUT n'ont pas été modélisés dans Apogée. 40% des heures sont des adaptations locales. Dans le cadre des adaptations locales, les collègues ont rajouté des éléments par rapport au programme national. C'est peut-être un peu ambitieux, d'autant plus que les étudiants sont alternants. Les collègues enseignants souhaitent donc revenir en arrière. Concernant le BUT MLT, on ne peut pas modifier la maquette de formation alors qu'un contrat d'apprentissage est en cours. La suppression demandée concernant le BUT MLT devra être appliquée pour 2026-2027, et non pour 2025-2026.

Proposition de retirer la modification demandée des semestres 5 et 6 pour les deux parcours du BUT du MLT.

Nombre de présents ou représentés : 23
Vote 01 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
22	0	1	0

Calendriers dérogatoires e-candidat

07 – Calendriers dérogatoires e-candidat

Nombre de présents ou représentés : 23
Vote 01 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
22	1	0	0

Conventions

08 – Conventions

Question : Concernant la convention de partenariat entre l'UFR LESLA et l'ENS Lyon : il y a eu des modifications, quelles sont-elles ?

Réponse : L'objectif de cet avenant est de transposer les cours dispensés actuellement à l'Université Lumière Lyon 2 à l'ENS.

Remarque : Nous aurons un certain nombre de conventions à voter d'ici le mois de juillet qui vont être formalisées par la Direction de la Formation concernant nos formations co-accréditées dans le cadre de l'HCERES.

Nombre de présents ou représentés : 22
Vote 01 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
22	0	0	0

QUESTIONS DIVERSES

La note de cadrage MCCC mentionne une durée maximale des épreuves terminales de seconde session à 1h30, nous sommes bien d'accord sur cette marche à suivre ?

Réponse : Oui, c'est ce vers quoi nous allons.

Fait à Lyon, le 18 avril 2024

Stéphane CADIOU

Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation

